MODE DE SELECTION
EQUIPE DE FRANCE DE STAND UP PADDLE BOARD
RACE
2015

F.F.S. Guide du haut niveau 2015 – Equipes de France SUP Race

I - Règles communes applicables aux sélections des équipes de France

1- **Préambule :**

Par délégation de l'Etat, la FFS est amenée à présenter des Equipes de France dans les compétitions de référence ci-dessous :

ESPOIR:

· Epreuves ISA / ESF: WJSC, Euro Juniors, (Surf, Bodyboard, Longboard)

OPEN :

· Epreuves : ISA / ESF. (Surf, Bodyboard, Longboard, Stand Up, Stand Up Race)

2- Définition des règles de sélection :

Le Directeur Technique National est le responsable des Equipes de France.
Procédure de la sélection:

Le comité de sélection (Cadres techniques, entraîneurs, juges…) propose une sélection argumentée au DTN. Celle-ci devra être validée par le Comité Directeur de la FF Surf avant de faire l'objet d'informations et publications.

Informations :
Toutes les règles de sélection sont diffusées directement à l'ensemble des sportifs concernés et au Comité Directeur de la Fédération.
Elles font également l'objet d'une diffusion électronique sur le site Internet de la FFS ou tout autre support permettant aux Comités Départementaux, Comités Régionaux, clubs d'en prendre connaissance et de favoriser une plus large information.

II – PROPOSITIONS DE SELECTION EQF

Préambule
La sélection se fera sur le classement des 3 courses de sélection pour les Opens et des 6 courses de sélection pour les Ondines (III.2.7 et III.2.8), néanmoins le Directeur Technique National peut effectuer une sélection nominative différente des classements issus du présent mode de sélection, dans un souci de performance de l'Equipe de France. Il peut aussi minorer ou majorer les effectifs en fonction du niveau et de la densité de chaque épreuve ou des résultats.
La validation des sélections nominatives sera conforme aux règles communes applicables aux sélections des équipes de France.

1. Proposition de sélection pour l'Equipe de France des championnats du Monde 2015 :
Les championnats du Monde de sup race se dérouleront du 10 au 17 mai à Sayulita au Mexique.
3 athlètes en open et 1 athlète en ondine seront proposés pour participer, dans le collectif équipe de France, aux championnats de Monde SUP race 2015.
Titouan Puyo (champion du Monde en titre en Longue distance) et **Eric Terrien** (3ième aux championnats du Monde 2014 en Longue distance) sont d'office proposés pour participer aux championnats du Monde 2015 dans la discipline Longue distance. 1 seul d'entre eux sera proposé pour participer dans la discipline Technical Race.

Sélection Open :
Sur la base du classement des 3 compétitions Technical race de la sélection EQF, **1 athlète en open** sera proposé pour participer, dans la discipline Technical Race.

Sélection Ondine :
Sur la base du classement des 6 compétitions de la sélection EQF, **1 athlète en ondine** sera proposée pour participer, dans le collectif Equipe de France aux championnats du Monde 2015.

Dans le cas où un sportif ne pourrait pas honorer sa sélection, le sportif suivant au classement des courses de sélections pourrait être sélectionné pour les championnats du Monde SUP race, sur décision du Directeur Technique National.

2. Diffusion des sélections
La diffusion de la sélection EQF aura lieu, à l'issu de la validation par le bureau directeur de la FFS, sur le site internet de la FFS.

III - Règles spécifiques applicables aux sélections des équipes de France SUP.

1- Préambule

Ce document doit permettre de définir des règles de sélection « Equipe de France » identifiant les sportifs français capables d'atteindre les objectifs de l'Equipe de France lors des championnats du Monde de SUP race.
Le mode de sélection est l'élément constitutif des collectifs de l'Equipe de France. Il contribue pleinement à sa réussite. Outre sa fonction de sélection, il participe à préparer les athlètes à remplir les objectifs de l'Equipe de France.

2– ORGANISATION DE LA SELECTION EQUIPE DE FRANCE (EQF)

2.1. Conditions de participation

- Etre licencié à la Fédération Française de Surf,

2.2 Compétitions de référence

2.2.1 Compétitions de référence pour les Opens

La sélection EQF se déroule en 3 compétitions.

Compétition 1 : Championnats de France SUP race : 1 compétition Technical race de sélection N°1
Lieu : Baie de Quiberon (Ecole Nationale de Voile)
Dates : 8-9 novembre 2014

Compétition 2 : 1 compétition Technical race de sélection N°2
Lieu : Baie de Quiberon (ENVSN)
Date : samedi 4 Avril 2015.

Compétition 3 : 1 compétition Technical race de sélection N°3
Lieu : Baie de Quiberon (ENVSN)
Date : dimanche 5 Avril 2015.

A l'issue de chaque compétition, un classement sera édité suivant un mode de calcul au chapitre III.2.7.

2.2.2 Compétitions de référence pour les Ondines
La sélection EQF se déroule en 3 étapes.

Etape 1 : Championnats de France SUP race : 2 compétitions de sélection N°1
Lieu : Baie de Quiberon (Ecole Nationale de Voile)
Dates : 8-9 novembre 2014

Etape 2 : 2 compétitions de sélection N°2
Lieu : Baie de Quiberon (ENVSN)
Dates : samedi 4 Avril 2015 et dimanche 5 Avril 2015.

Etape 3 : 2 compétitions de sélection N°3
Lieu : Baie de Quiberon (ENVSN)
Dates : mardi 7 Avril et mercredi 8 Avril 2015.

A l'issue de chaque compétition pour chacune des 3 étapes, un classement sera édité suivant un mode de calcul au chapitre III.2.7.

Chaque étape se déroule en 2 jours :
- jour 1 : compétition 1 : course Technical race 12'6 et moins,
- jour 2 : compétition 2 : course Longue distance 12'6 et moins

2.3 Athlètes invités à participer aux sélections EQF
Compétition ou étape 1 :
Cette étape reste ouverte dans le cadre du règlement sportif concernant les championnats de France.

Compétitions ou Etapes 2 et 3 :
Le DTN définit une liste d'athlètes invités à participer à ces 2 compétitions ou étapes :

- Proposition pour les sélections en open : A.Arutkin, M.Letourneur, Y.Cornellis, G.Closier, G.Bachelet, A.Daniel, T.Letourneur, D.George, G.Séné, V.Verhoeven.

- Proposition pour les sélections en ondine : C.Angibaud, O.Piana, C.Guesdon, S.Pruvost.

En fonction des disponibilités des athlètes et du niveau sportif, cette liste pourra être revue à la hausse ou à la baisse.

2.4 Règlement de la compétition
Chaque compétition sera conforme au règlement sportif fédéral dans les formats Beach race et Longue Distance.

2.5 Directeur de compétition
Pour les compétitions ou étapes 2 et 3, la Direction technique nationale est l'organisateur technique des compétitions de Sélection.

2.6 Jury
Le jury sera composé du président de la commission nationale SUP race (ou de son représentant), du Directeur Technique National (ou de son représentant) et d'un représentant des athlètes.

2.7. Mode de classement
A l'issue de chaque compétition (sur les 3 compétitions ou étapes), les compétiteurs marquent des points selon le barème suivant :
Classement de la course Points attribués
1er de la course 0
2ème de la course 2
… …
10ème de la course 10
A l'issue des 3 courses pour les opens, un classement final est effectué en additionnant pour chaque compétiteur les points des deux meilleures courses (technical race).
A l'issue des 6 courses pour les ondines, un classement final est effectué en additionnant pour chaque compétitrice les points des deux meilleures courses en Technical Race et des 2 meilleures courses en Longue Distance.
Si à l'issu des 2 premières compétitions ou étapes, un compétiteur est mathématiquement 1ier au classement des sélections, il pourra participer à la dernière étape mais son classement ne sera pas pris en compte.

2.8 Départage

Pour les Opens :
En cas d'égalité, les compétiteurs seront départagés sur le classement des championnats de France (compétition 1) en Technical race.

Pour les Ondines :
En cas d'égalité, les compétitrices seront départagées sur le classement de l'adition des 2 compétitions (BR et LD) des championnats de France (étape 1).

Ensuite en cas d'égalité, les compétitrices seront départagées sur le classement de l'adition des 6 compétitions des sélections (3BR et 3LD des 3 étapes).

Ensuite en cas d'égalité, les compétitrices seront départagées sur le classement de l'adition des 4 compétitions des sélections des étapes 1 et 2 (2 BR et 2 LD).

Ensuite en cas d'égalité, les compétitrices seront départagées sur le classement de l'adition des 4 compétitions des sélections des étapes 1 et 3 (2 BR et 2 LD).

La DTN FFS